Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 133 (1988)

Heft: 2

Artikel: La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans : au sommaire du No 2, 1948

Autor: Roland, H. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344824

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans

Au sommaire du Nº 2, 1948

- Guérillas, corps francs, partisans et résistants, major H. Verrey
- Troupes légères (suite): liaisons et circulation, capitaine EMG P.-F. Denéréaz
- La guerre psychologique ou la mécanisation des esprits (suite): La guerre psychologique en Suisse de 1939 à 1945, premier-lieutenant R.-H. Wüst
- La 35^e D.I. au combat, 1939-1940, H. de Roland
- Bulletin bibliographique

Texte choisi

(...) Si, au point de vue du personnel, la 35° D.I., comme toutes les unités de réserve, a une valeur moyenne, au point de vue matériel, sa valeur est médiocre. Le matériel d'artillerie dont elle dispose est celui de la guerre de 1914: 36 canons de 75 au 14° R.A.D., 24 de 155 court au 214°; quant à la batterie antichars de 47, elle n'arrivera à la division qu'en novembre 1939 et la batterie de D.C.A., qu'au début de juin 1940.

L'infanterie elle-même manque de canons de 25. Elle ne possède que 6 pièces au lieu de 12 par régiment et la compagnie divisionnaire antichars de 12 canons de 25 n'aura pas encore rejoint au moment de l'armistice! Au total, le déficit pour la D.I. s'élève donc à 8 canons de 47 et 31 de 25.

Pour le matériel des équipages, la 35^e dispose d'un amalgame d'automobiles de tous âges fournies par la réquisition, auxquelles viennent s'ajouter des chariots de parc 1900, des

fourgons modèle 1884 et même quelques «charrettes de maraîchers».

Et malgré ces échantillons nombreux et variés, le tonnage très insuffisant va contraindre le commandement à surcharger les véhicules et à les user prématurément.

L'état des chevaux fournis par la réquisition n'est pas supérieur à celui du matériel. Dans le groupe de reconnaissance, par exemple, dans cet organe de renseignements, dont les qualités essentielles doivent être la vitesse et la mobilité, 20 chevaux sur 240 sont des chevaux de selle. Certains ne peuvent être bridés, car les mors sont trop étroits pour leurs bouches, d'autres ne peuvent être sellés, même avec deux sangles. L'escadron de mitrailleuses et l'escadron motocycliste sont des mosaïques de machines, diverses comme ancienneté, comme qualité et comme puissance. Onze marques de camions y sont représentées, 8 de camionnettes, 13 de motocyclettes (allant de 2 à 11 CV). Sur un effectif global de 55 side, 35

manquent et sont remplacés par des Simca ou des solo.

Le matériel d'observation et de transmissions est vieux et incomplet, mais pour celui-ci on trouve une solution très simple: on diminue notre dotation théorique, ce qui nous oblige à rendre des jumelles alors que nous en demandions!!!

Dans toutes les unités enfin, c'est la même pénurie d'effets et d'équipements. Beaucoup d'hommes sont sans casques, sans vareuses, sans culottes, sans chaussures ou sans couvertures.

C'est dans cet état inquiétant que, dans la nuit du 14 au 15 septembre, la division procède à son embarquement. Dans les gares, c'est le même désordre qu'au centre mobilisateur. Certains wagons sont en mauvais état, quelques voitures de réquisition sont trop hautes pour les tunnels, les chevaux de culture, vrais «coffres à avoine», ne peuvent tenir à huit par wagon, les lanternes et la paille manquent pour les hommes, les renseignements relatifs au ravitaillement en cours de route sont incertains et beaucop de 2^e classe et même gradés n'ont jamais fait d'embarquement d'unité motorisée. Malgré tout, les régiments parviennent à embarquer à peu près correctement et s'en vont par Périgueux, Limoges, Châteauroux, Vierzon, Les Aubrais, Juvisy, Epernay, Châlons, Bar-le-Duc, Neufchâteau, Lunéville, Avricourt, vers leur zone de stationnement comprise entre Sarrebourg et Saverne.

Les cantonnements attribués à la division sont insuffisants, la plupart médiocres, beaucoup sont déjà occupés et, après cinquante-huit heures de voyage par voie ferrée, le 29° G.R. installé à Saint-Louis-les-Arzviller sous une pluie torrentielle est envoyé dans la même journée, d'abord à Zittersheim, ensuite à Sparsbach, et fait ainsi une étape de 35 kilomètres pour atteindre son nouveau cantonnement.

A son arrivée dans sa zone, la 35° D.I. est mise à la disposition du 8e corps d'armée (général Frère) de la Ve armée (général Bourret). Elle est en réserve et doit disposer de trois semaines pour parfaire son instruction et compléter son matériel. Elle procède donc aussitôt à une remise en état, à des réparations sommaires (car les pièces de rechange font défaut), mais tous exercices d'ensemble, qui seuls donneraient de la cohésion à la troupe, sont interdits, en prévision d'attaques aériennes. Les rares tirs qui peuvent être exécutés en raison du petit nombre de cartouches d'instruction mettent du moins en évidence l'ignorance des spécialistes. Beaucoup de mitrailleurs n'ont jamais tiré à la mitrailleuse, presque aucun homme ne connaît le canon de 25.

(...) H. de Roland